

MAIRIE  
DE  
MONTRÉSOR



MONSIEUR LE MAIRE  
DE LA COMMUNE DE MONTRÉSOR  
À :

## CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 20 MARS 2024

### Compte rendu.

Nombre de conseillers en exercice : 11.

Présents : 11. Votants : 11.

Le 20 mars 2024 à 20h30, le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Montrésor, sous la présidence du Maire, Frédéric GAULTIER.

Etaient présents : Mmes BEGUIN BISIAUX JUILLET SOUVERIN. M.M. ARCHER  
COURATIN GALLAIS GAULTIER MOUSNY POUIT TOURATIER.

Date de convocation et d'affichage : 15 mars 2024.

Secrétaire de séance : Mme Sophie SOUVERIN.

Sauf mention contraire, les délibérations sont prises à l'unanimité des votants.

### Décisions du Maire.

- Fournitures de câbles pour l'aménagement de l'aire de camping – cars par la société CDLELEC pour un montant de 1 871, 85 € HT.
- Réalisation d'une clôture en ganivelle pour l'aire de camping – cars avec une prestation de l'entreprise WOODS d'un montant de 1 734, 75 € HT.
- Aménagement paysager de l'aire de camping – cars par la société CACTUS & AGAVES avec une prestation à 467, 40 € HT.
- Raccordement électrique de l'aire de camping – cars par ENEDIS pour un coût de 829, 20 €.
- Remplacement de la crémone du local coutellerie 32, Grande Rue avec une prestation de l'entreprise RIBREAU d'un montant de 175, 09 € HT.
- Fleurissement printanier par l'entreprise SENTEURS DU QUERCY pour un coût de 638, 38 € HT.
- Réalisation du Montrésorien 2024 par Mme Catherine PIVET avec une prestation à 1 300 € HT.
- Attribution d'un emplacement au columbarium pour M. et Mme POUIT et M. et Mme MINOIS.
- Adhésion à la Fondation du Patrimoine avec une cotisation de 100 €.

### Points d'information.

- Aire de camping – cars : les coûts de fonctionnement pour la commune s'élèveront annuellement à environ 2 000 € pour l'électricité, 200 € pour la consommation d'eau et 740 € pour la fibre.
- Réalisation d'une signalétique touristique par Mme Aurore LIVERNET du pôle d'économie circulaire.

### ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu de la réunion de Conseil municipal du vendredi 02 février 2024.

#### Personnel communal

1. Remplacement de l'adjoint technique chargé de l'entretien des locaux communaux. Modification du temps de travail de l'adjoint d'animation.

Mme Mauricette TALBORDET, adjointe technique contractuelle, se trouve en arrêt longue maladie et a sollicité une reconnaissance en invalidité. Mme Laurence CORRADI, adjointe d'animation à l'accueil périscolaire, la remplace actuellement avec des heures complémentaires. Il est proposé :

- Une augmentation de 8, 02/35<sup>ème</sup> à 15/35<sup>ème</sup> du poste de Mme CORRADI pour remplacer Mme TALBORDET actuellement à 13/35<sup>ème</sup>.
- Parallèlement, une présence moins importante de Mme CORRADI à l'accueil périscolaire où la fréquentation des enfants est en baisse.

**Délibération.**

Le Conseil municipal décide de porter à 15h00 par semaine le temps de travail de Mme Laurence CORRADI, adjointe d'animation statutaire.

**Budget communal**

---

2. Engagement des crédits avant le vote du budget primitif 2024.

**Délibération.**

Le Conseil municipal autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

**Intercommunalité**

---

3. Désignation d'un délégué suppléant au syndicat mixte de transport scolaire du Lochois. Les statuts du SMTS du Lochois disposent de la désignation de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants par commune. Il convient dès lors de désigner un second délégué suppléant.

**Délibération.**

Le conseil municipal désigne M. Frédéric GAULTIER second délégué suppléant au syndicat mixte de transport scolaire du Lochois.

4. Propositions de délégués communaux aux commissions communautaires.

Le règlement intérieur de la communauté de communes Loches Sud Touraine dispose que les délégués doivent être proposés et non désignés par le Conseil municipal.

- A la commission solidarités, action sociale et santé : Mme Liliane BISIAUX.
  - A la commission Gens du Voyage : Mme Fabienne JUILLET.
5. Adhésion aux nouveaux marchés d'achat d'électricité.

**Délibération.**

Le Conseil municipal adhère aux nouveaux marchés d'électricité auprès du SIEIL à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour une période de 3 ans avec une possible de sortie anticipée pour un projet en autoconsommation.

6. Adhésion au service commun énergie mutualisé de la communauté de communes Loches Sud Touraine.

**Délibération.**

Le Conseil municipal adhère au service commun d'énergie mutualisé de la communauté de communes Loches Sud Touraine. L'engagement est de 3 ans.

**Aménagement urbain**

---

7. Demande de subvention pour la restauration de la Halle aux Cardeux.

La demande de subvention auprès de la DRAC Centre porte sur le volet diagnostic de la maîtrise d'œuvre proposée par l'architecte Mathilde LACAZE, soit 4 525 € HT.

**Délibération.**

Le Conseil municipal sollicite la DRAC Centre pour une aide financière sur le diagnostic utile à la restauration de la Halle aux Cardeux.

8. Aménagement des Balcons de l'Indrois : inscription d'itinéraires au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR), réalisation d'un parcours PMR.

**Délibération.**

Le Conseil municipal inscrit les parcelles A 292, 426 et 427 – le parcours des Balcons de l'Indrois – au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

9. Elaboration des zones ENR.

**Délibération.**

Le Conseil municipal valide les zones ENR de Montrésor.

10. Recomposition de la commission AVAP – SPR.

Suite à l'élection municipale partielle de décembre 2023, M. le Maire invite le Conseil municipal à désigner de nouveaux élus au sein de la commission AVAP – SPR.

**Délibération.**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne comme suit la commission locale AVAP – SPR :

M. Frédéric GAULTIER, président ; Mme Liliane BISIAUX, suppléante.

Conseillers municipaux : M. Pascal COURATIN titulaire, M. Gilles MOUSNY suppléant ; M. Luc POUIT, titulaire, M. Keith ARCHER suppléant.

Représentants du patrimoine : M. Roger BORRAT titulaire, M. Michaël BEIGNEUX suppléant ; M. Roland GASTINE titulaire, Mme Danièle LECLERC suppléante.

Personnalités qualifiées : Mme Geneviève SZERAUC, Mme Sophie METADIER titulaires, Mmes Régine PREDAL et Isabelle FAVREAU suppléantes.

**Vie locale**

---

11. Attribution d'un local au pôle d'économie circulaire 32, grande Rue.

M. le Maire invite le Conseil municipal à délibérer sur l'attribution du local précédemment occupé au pôle d'économie circulaire par Mme Sandrine PEGUET et son atelier IDECO. La commune a reçu deux candidatures :

- celle de l'atelier de création et production graphiques NOIR EBENE pour une boutique d'art ;
- celle de la société Histoires de Potagers dirigée par M. Frédéric PRUNIER pour l'ouverture d'un restaurant.

**Délibération.**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, retient la candidature de la société Histoires de Potagers pour l'attribution du local vacant au pôle d'économie circulaire 32, Grande Rue.

Toutefois, au regard de l'intérêt porté à la démarche de l'atelier NOIR EBENE, la commune lui proposera la mise à disposition d'autres locaux communaux.

Une abstention : M. Franck GALLAIS.

12. Droit de réservation de la commune de Montrésor au sein du parc locatif social de Val Touraine Habitat.

**Délibération.**

Le Conseil municipal approuve la convention portant le passage à la gestion en flux de Val Touraine Habitat.

13. Horaires d'éclairage public hors saison.

**Délibération.**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De fixer les horaires d'éclairage public comme suit :
  - Du 1<sup>er</sup> octobre au 14 avril : extinction à 21h00 sur l'ensemble du territoire communal.
  - Les réveillons des 24 décembre et 31 décembre : extinction à minuit.
  - Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août : extinction à 00h30 rue du marché, rue Lucien Thérêt et rue Abel Marinier, 22h00 pour les autres rues.
  - Du 15 avril au 30 juin et du 1<sup>er</sup> septembre au 30 septembre : 22 heures.
  - Allumage à 06h30 tous les jours de l'année.
- D'éteindre les projecteurs mettant en valeur le château et la collégiale Saint – Jean Baptiste à partir de la Toussaint.

**Questions diverses**

---

